Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pôle de Buchy – Siège Social
252 route du Rouen, 76 750 Buchy

Décision du Président

N°2026 / 58

OBJET : Souscription abonnement internet pour le pôle Ressources

Monsieur le Président,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2026-05-06-073 du 6 mai 2026 relative à la délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président,

Vu les articles L. 2113-4 du Code de la Commande Publique,

Vu la convention d'adhésion de Seine-Maritime Numérique du 25 novembre 2025 à la centrale d'achat CANUT pour le compte de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin,

Considérant que la société SFR est titulaire de l'accord-cadre fourniture de lien internet de la centrale d'achat CANUT

Considérant que le marché est souscrit au travers de la centrale d'achat CANUT, par l'intermédiaire du revendeur NFCom,

DECIDE

Article 1 : D'approuver la passation et la signature d'un contrat d'abonnement internet, auprès de la société SFR, via la centrale d'achat CANUT dans le cadre du déménagement des bureaux administratifs de la Communauté de Communes, pour un total de 1 800 € HT, soit 2 160 € TTC

Article 2 : De préciser que le contrat est d'une durée de 36 mois.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin et la Responsable du Service de Gestion Comptable sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Buchy, le 7 octobre 2026

Le Président

Eric HERBET

COMMUNAUTE DE COMMUNES Inter Caux Vexin
Siège Social
252 Route de Rouen
76750 BUCHY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261028-2026_58-AI
Date de télétransmission : 28/10/2026
Date de réception préfecture : 28/10/2026